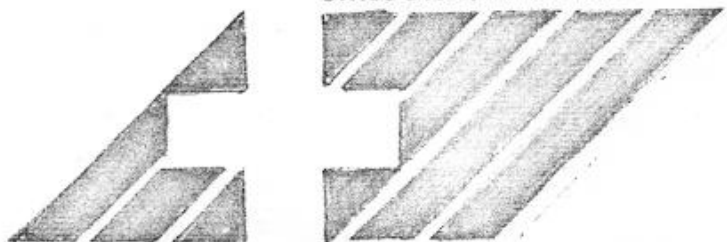


EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT

DER DELEGIERTE DES BUNDESRATES
FÜR KATASTROPHENHILFE IM AUSLAND

SCHWEIZER KATASTROPHENHILFE
SECOURS SUISSE A L'ETRANGER
SWISS DISASTER RELIEF



N o t e

zu Händen des Chefs des
Eidgenössischen Politischen
Departementes:

Rekognoszierung des Delegierten
im Gebiete des Bassin du Lac Tchad
und in Aethiopien.

B e r i c h t und A n t r a g
zum geplanten Korps-Einsatz
im Herbst 1974

Bern, den 24. Juni 1974

o.285.Sahel
o.285.Ethiopie - CJ/fd

Le 21 juin 1974

Note au Chef du Département

Mission de reconnaissance
au Sahel et en Ethiopie.
Conclusions et requêtes du
délégué du Conseil fédéral
aux missions de secours à
l'étranger

1. Itinéraire

Le délégué, accompagné d'un collaborateur connaissant le terrain, s'est rendu du 24 mai au 5 juin et du 13 au 17 juin successivement au Tchad, en Côte-d'Ivoire, au Niger et en Ethiopie. L'objectif de la reconnaissance était de vérifier de visu la qualité des informations accumulées au cours des derniers mois ainsi que de prendre tous contacts utiles susceptibles d'établir si une intervention du corps suisse de volontaires pouvait être raisonnablement envisagée sur le plan des possibilités pratiques, des conditions politiques, des chances d'intégration et des perspectives de continuité. Il n'a pas été jugé opportun de pousser des investigations dans certains pays tels que le Mali ou la Mauritanie, par exemple, du fait de trop nombreux facteurs négatifs qui, d'après les expériences de nombreuses organisations, rendent très problématique toute action de secours, pour le moment du moins.

2. Déroulement de la mission

Des entretiens ont eu lieu avec 29 personnes au Tchad, en Côte-d'Ivoire et au Niger, et avec 38 interlocuteurs en Ethiopie.

- 2 -

Ces pourparlers ont été menés à quatre niveaux différents:

- a) échelon diplomatique (ambassades et représentations diplomatiques suisses et étrangères);
- b) représentants des agences de l'ONU (PNUD, PAM, OMS, UNICEF, UIPE, FAO et FED);
- c) personnes engagées pratiquement sur le terrain (médecins, délégués de la Ligue et de la Croix-Rouge suisse, préfets locaux, experts de la Coopération technique suisse et étrangère, missionnaires, etc.);
- d) autorités gouvernementales au niveau des directeurs de cabinet des ministères concernés (agriculture, santé publique, aménagement du territoire et affaires étrangères).

Au surplus, trois reconnaissances dans le terrain ont permis de visiter des régions et des populations sinistrées au Nord de N'Djaména au Tchad, et de Niamey au Niger, ainsi qu'à Gewani, dans le désert des Afars, en Ethiopie.

Chaque fois que possible, les problèmes de transports, communications, ravitaillement, hébergement ont été explorés sur place.

3. Constatations générales

Il ressort des observations directes ainsi que des témoignages recueillis que l'état d'urgence subsiste toujours dans ces régions et qu'il tend plutôt à s'aggraver encore. L'ampleur de l'aide internationale intervenue peut créer illusion. En fait, celle-ci n'a que partiellement atteint ses objectifs en raison d'une conception inadéquate.

En effet, les secours, spécialement en vivres, n'ont pas été acheminés dans les délais prévus et ceux qui sont arrivés encombrant presque tous les ports côtiers africains. Ces secours

n'ont pu être transportés vers les régions affectées du fait que les Etats bénéficiaires ne disposent ni des moyens de transports et encore moins des ressources financières nécessaires. Comme la saison des pluies s'est déclanchée trois semaines plus tôt que prévu, les populations affamées ne recevront pas les secours paralysés dans les ports et ceci pour plusieurs mois encore. En outre, les opérations engagées à moyen et long termes se développent plus lentement que prévu, victimes également de la pénurie généralisée des transports.

4. Situations particulières

TCHAD: ce pays, l'un des plus pauvres de l'Afrique, traverse également une grave crise financière. Les services gouvernementaux, faute de moyens, n'arrivent que très difficilement et seulement partiellement à répartir les aides reçues. La sécheresse ne fait que s'accroître et les ressources en eau se tarissent de jour en jour. Les nomades réfugiés dans la région du Lac Tchad ont perdu la totalité des troupeaux qui les faisaient vivre et dépendent dès lors uniquement des secours extérieurs.

NIGER: la situation est très semblable à celle du Tchad mais se trouve encore aggravée par l'afflux des réfugiés Touaregs fuyant le Mali et le Sud algérien. Leur nombre est estimé à 250.000 environ. Le nouveau gouvernement fait des efforts remarquables mais se trouve dépourvu dans tous les domaines. La hausse des prix des carburants absorbe une part importante du revenu national ce qui entraîne des compressions drastiques du budget dans tous les secteurs déjà insuffisamment nantis.

ETHIOPIE: la crise alimentaire est en voie d'être surmontée dans la partie nord du pays en raison de l'aide extérieure concentrée dans les provinces du Wollo et du Tigré.

La situation catastrophique qui semblait se développer dans le Sud n'a apparemment pas atteint les limites désastreuses qu'on pouvait craindre. Cependant, reste entier le problème des nomades musulmans des déserts des Danakils et des Ifars. Ils n'ont bénéficié ni de la sollicitude du gouvernement, ni d'une aide notable des organisations étrangères. La situation de ces populations demeure très critique et réclame des actions urgentes.

5. Conclusions

Il résulte de ce qui précède:

- a) que la situation dans ces régions est conforme aux prévisions basées sur les nombreux renseignements recueillis par le service du délégué au cours des derniers mois et que leur analyse a été correcte;
- b) que, conformément aux suggestions du Secrétaire général des Nations Unies, il s'avère indispensable de compléter les programmes à moyen et long termes par des actions régionales immédiates pour permettre aux populations en danger de franchir le cap difficile qui les sépare du moment où les mesures en cours commenceront à déployer des effets;
- c) que de nombreuses tâches s'imposent, cadrant parfaitement avec les possibilités et la structure du corps;
- d) que les contextes politiques sont favorables à l'engagement du corps dans les régions concernées par les plans à l'étude;
- e) que des conditions normales sont réunies pour assurer une intégration optimum de l'action dans les programmes déjà sur pied et assurer la continuité souhaitable;

- 5 -

- f) que toutes les réactions enregistrées, tant auprès des services officiels, des agences de l'ONU, des organisations privées que des milieux diplomatiques ont, sans aucune exception, toutes été positives à l'exposé de nos projets;
- g) que les besoins objectifs sont réels et présentent un caractère d'urgence évident;
- h) que l'éventail des interventions possibles, la variété des tâches, les difficultés du terrain et du climat, sont de nature à soumettre le corps et le matériel à l'épreuve indispensable à la conception des missions classiques futures;
- i) que l'aide apportée s'adresserait aux pays les plus déshérités et aux populations les plus abandonnées;
- k) que les réalisations envisagées, telles que médecine préventive et thérapie nutritionnelle, fourniture de médicaments, campagne de vaccination, aménagement de stations sanitaires, réfection de pistes de brousse et d'aérodromes, construction d'installations de stockage de vivres et éventuellement de bacs, adduction d'eau et hydraulique villageoise, présentent toutes un caractère durable et constituent un pas important vers la réhabilitation des sinistrés survivants;
- l) que l'aménagement, dans le désert des Afars, en Ethiopie, d'un centre sanitaire, dans une région désertique sans assistance médicale dans un périmètre de 300 km revêt une importance capitale pour la survie des nomades musulmans délaissés, mais qu'il est aussi susceptible d'attirer l'attention du gouvernement et de l'opinion internationale sur le problème d'une minorité reléguée dans l'oubli, qu'en outre, l'intervention helvétique serait particulièrement remarquée par les pays arabes inquiets du sort de leurs correligionnaires,

./.

qu'enfin, l'exploitation de ce centre serait prévue et assurée pour les trois années à venir par les soins des médecins suisses de l'hôpital d'Addis Abeba, et qu'elle procurerait par la même occasion la possibilité d'étendre l'action de ces médecins à la brousse, au bénéfice des plus pauvres d'entre les pauvres.

6. Autres motivations

La conception de ces actions repose sur les autres éléments suivants.

Tout d'abord, les deux régions envisagées connaissent des besoins réels, mais l'une et l'autre, défavorisées, n'ont pas encore été touchées par les programmes en cours, principalement du fait de leur éloignement et de leur isolement. Dans les deux cas, les tâches que pourrait entreprendre le corps s'intégreraient parfaitement dans les plans régionaux établis respectivement par la Commission du Bassin du Lac Tchad et par l'Awash Valley Authority. Ces deux organismes serviraient d'ailleurs de support naturel à l'engagement.

D'autre part, si l'effort principal vers la région du Tchad et du Niger s'impose pour les multiples raisons déjà énoncées, une petite action en Ethiopie nous semble également judicieuse. Elle s'adresserait à une population complètement délaissée et démunie et présenterait l'avantage non négligeable de revaloriser l'action de la Confédération fortement engagée dans le projet du Duke of Harrar Hospital. Une réponse, même si elle n'est que partielle, serait ainsi apportée à certaines critiques dont on ne peut malheureusement pas nier la pertinence.


Finalement, la somme des études faites aussi bien sur place qu'à Berne n'aurait pas été inutile.

7. Requête

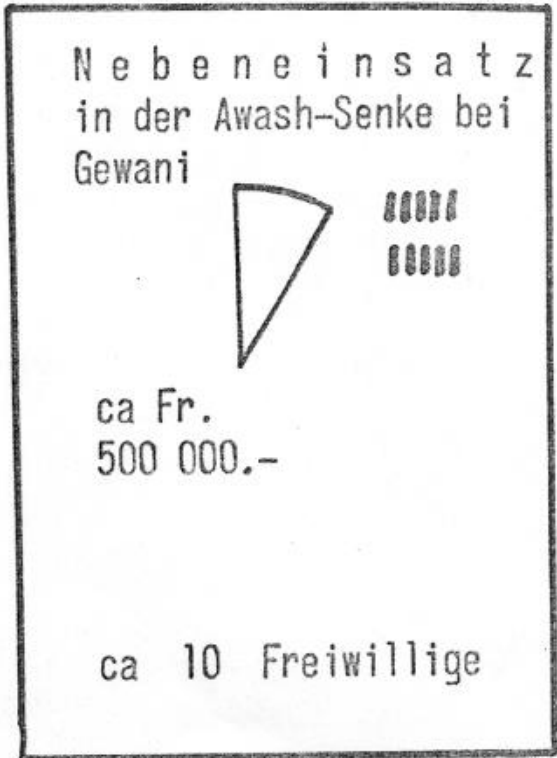
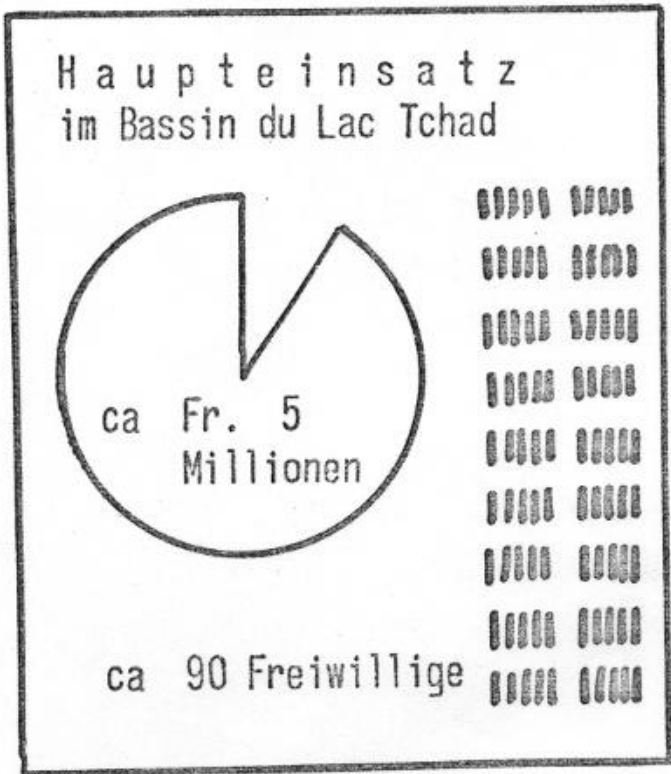
Au vu de tous ces considérants exposés succinctement, je me permets de vous proposer:

- a) d'entériner le choix des champs d'opération, soit les territoires du Niger et du Tchad compris dans le Bassin du Lac Tchad, ainsi que la région de Gewani en Ethiopie;
- b) d'autoriser la poursuite de la planification, l'envoi d'une mission de reconnaissance technique formée des représentants des différents éléments du corps et ceci dans le Bassin du Lac Tchad uniquement, l'élaboration complète et détaillée du budget de l'opération afin de le situer strictement dans le cadre du crédit accordé par le Conseil fédéral;
- c) d'approuver, dans les limites du crédit global et des effectifs, le principe d'un effort principal porté sur le Bassin du Lac Tchad auquel seraient consacrés les 9/10 des moyens disponibles et d'une action réduite conduite en Ethiopie avec le 1/10 restant;
- d) de soumettre l'ensemble des plans à la décision définitive du Conseil fédéral en août 1974;
- e) de continuer à envisager et planifier une intervention éventuelle dans le Bassin de la Méditerranée, par exemple, pour le cas où une catastrophe naturelle soudaine réclamerait l'intervention du corps et l'obligerait à modifier ses objectifs.

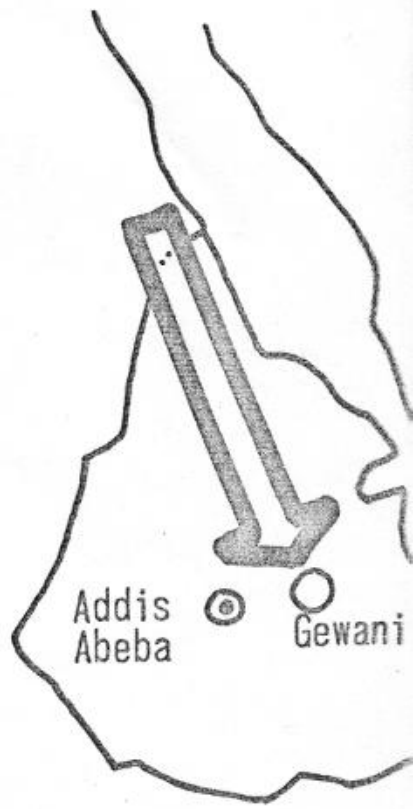
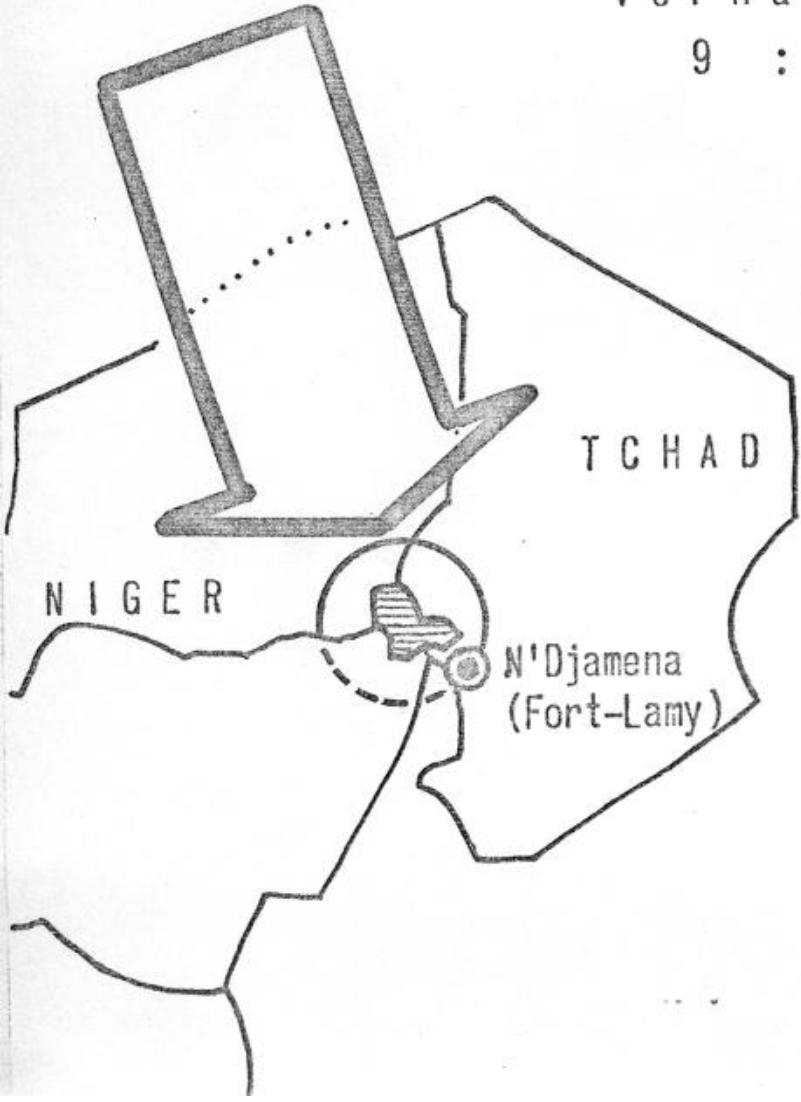
Le délégué du Conseil fédéral
aux missions de secours en cas de
catastrophe à l'étranger


(A. Bill)

Gewichtung der geplanten Einsätze des Korps in den Dürregebieten Afrikas Herbst 1974



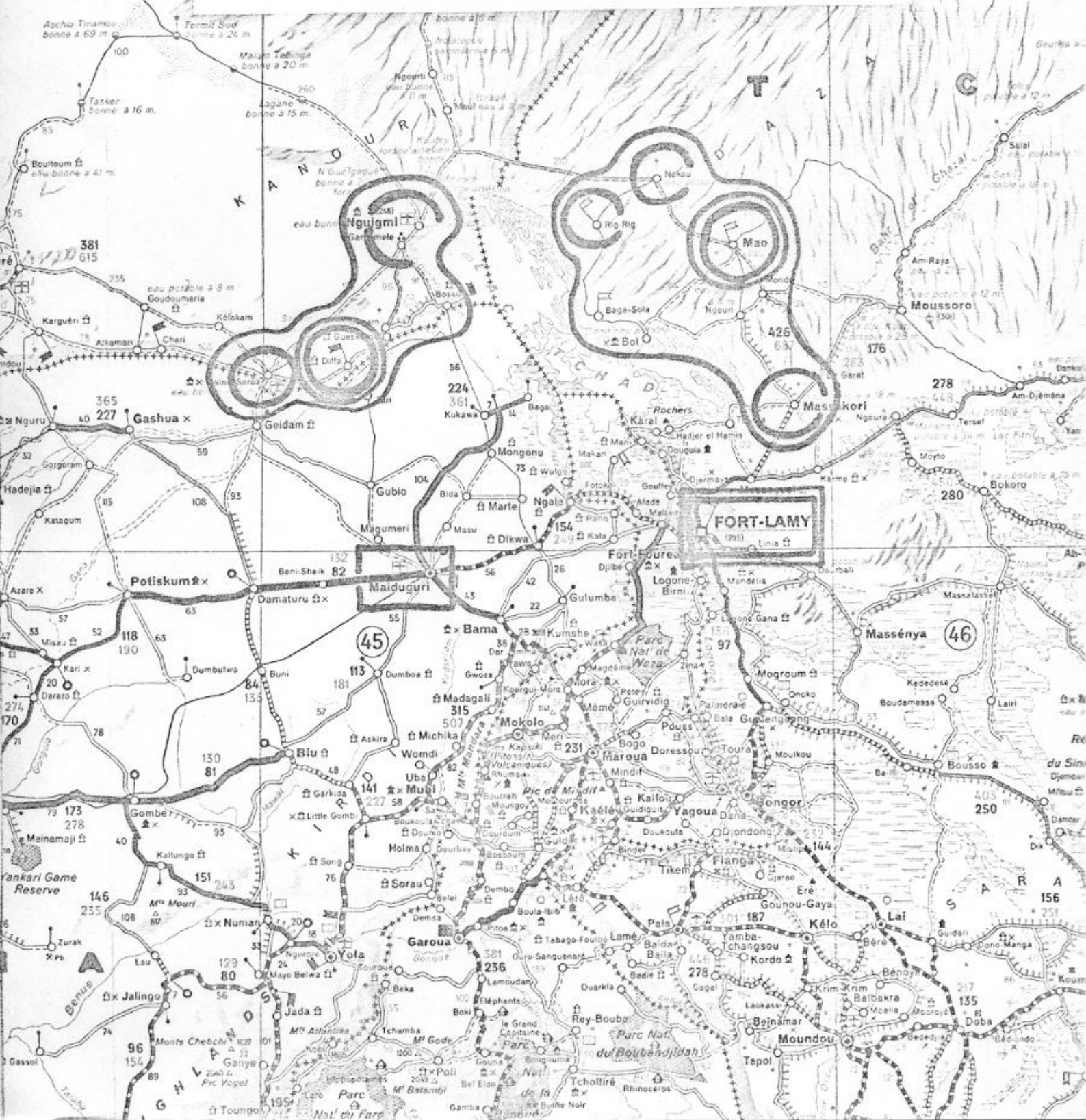
Verhältnis
9 : 1



Operationsräume des Korps im Niger und im Tschad. (Bassin du Lac Tchad)

mit Einsatzleitung in N'Djamena (Fort-Lamy)
u. Nachschub- u. Materialzentrum in Maiduguri

1 cm = 40 km



DER DELEGIERTE DES BUNDESRATES
FÜR KATASTROPHENHILFE IM AUSLAND

Aktionszentrum des Korps-Detachementes in Gewani (Aethiopien)

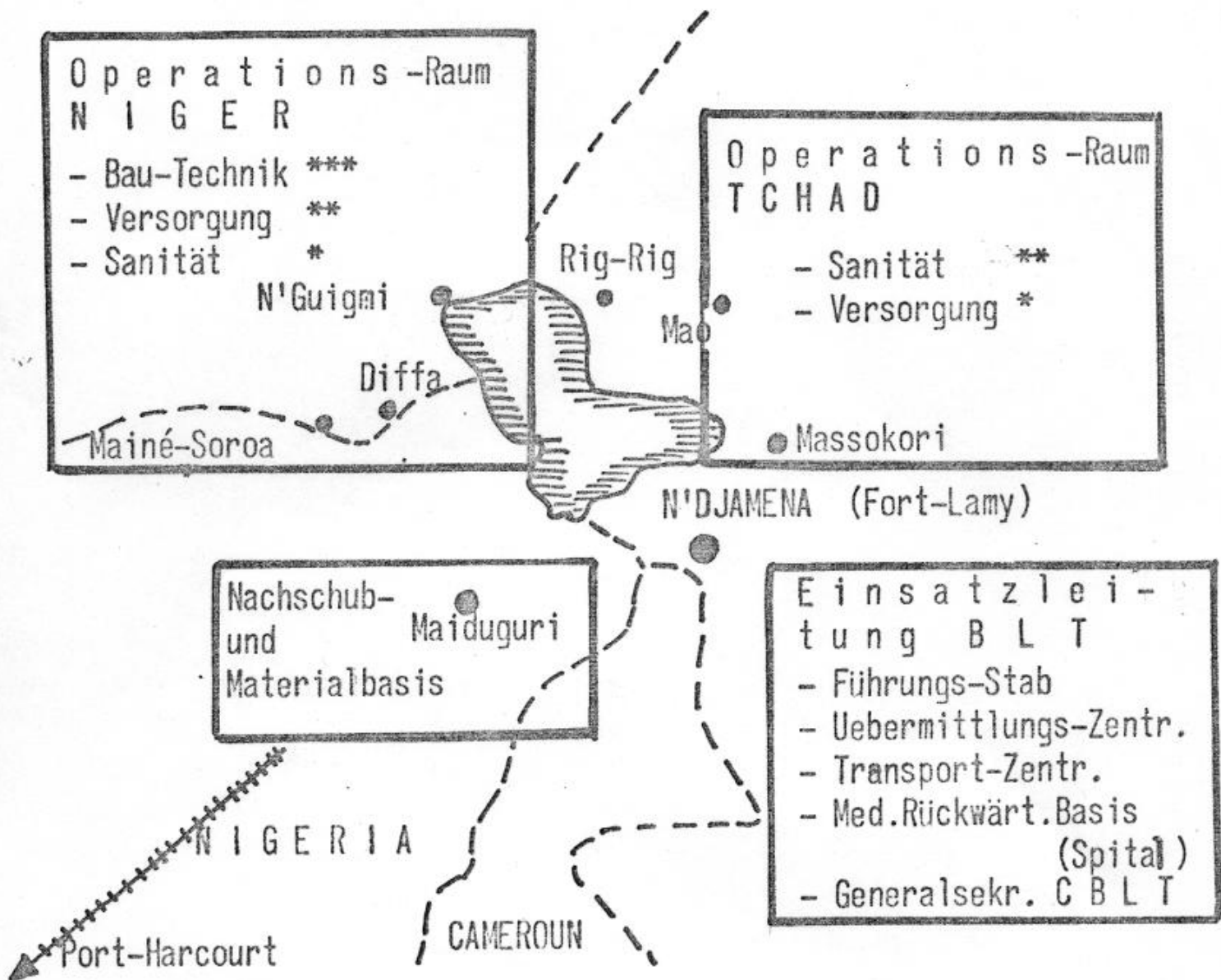
mit rückwärtiger Basis in
Addis-Abeba

1 cm = 40 km



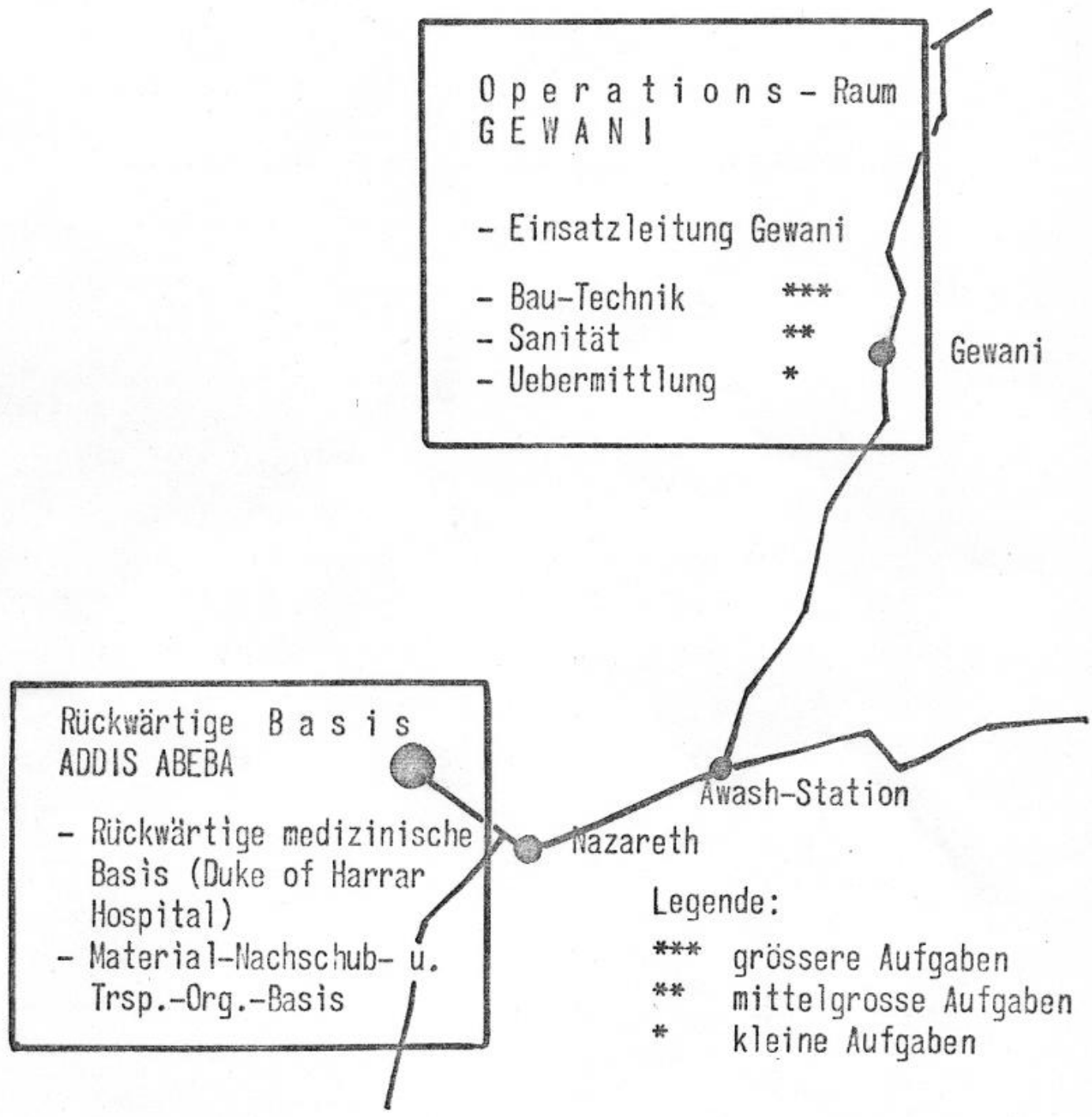
Konzept
des geplanten Korps-Einsatzes
im Gebiete des Bassin du Lac Tchad

Herbst 1974



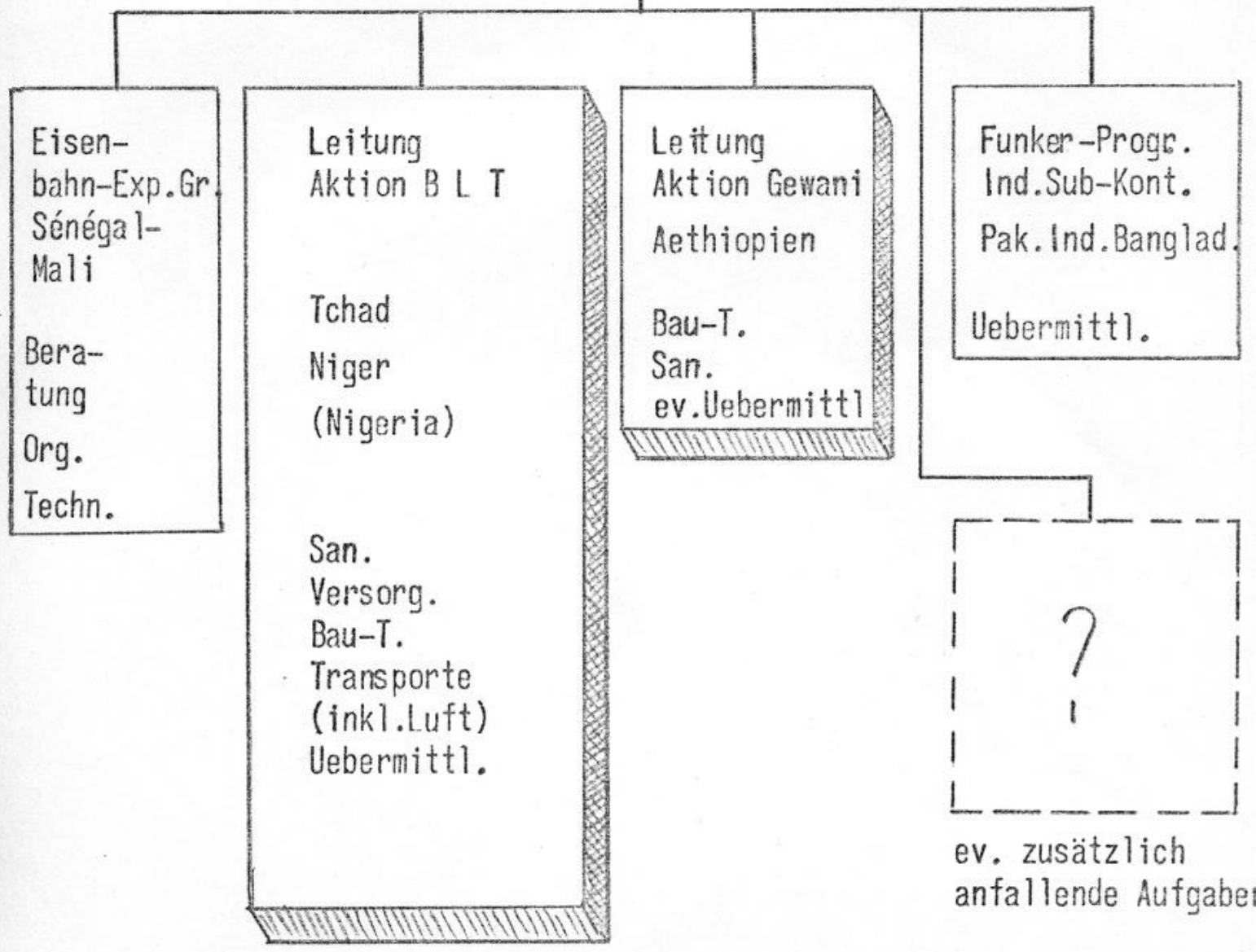
Legende: *** grössere Aktion
 ** mittlere Aktion
 * kleinere Aktion

K o n z e p t des geplanten kleinen Einsatzes eines Korps-Detachementes im Gebiete von Gewani in der Awash-Senke Aethiopiens Herbst 1974

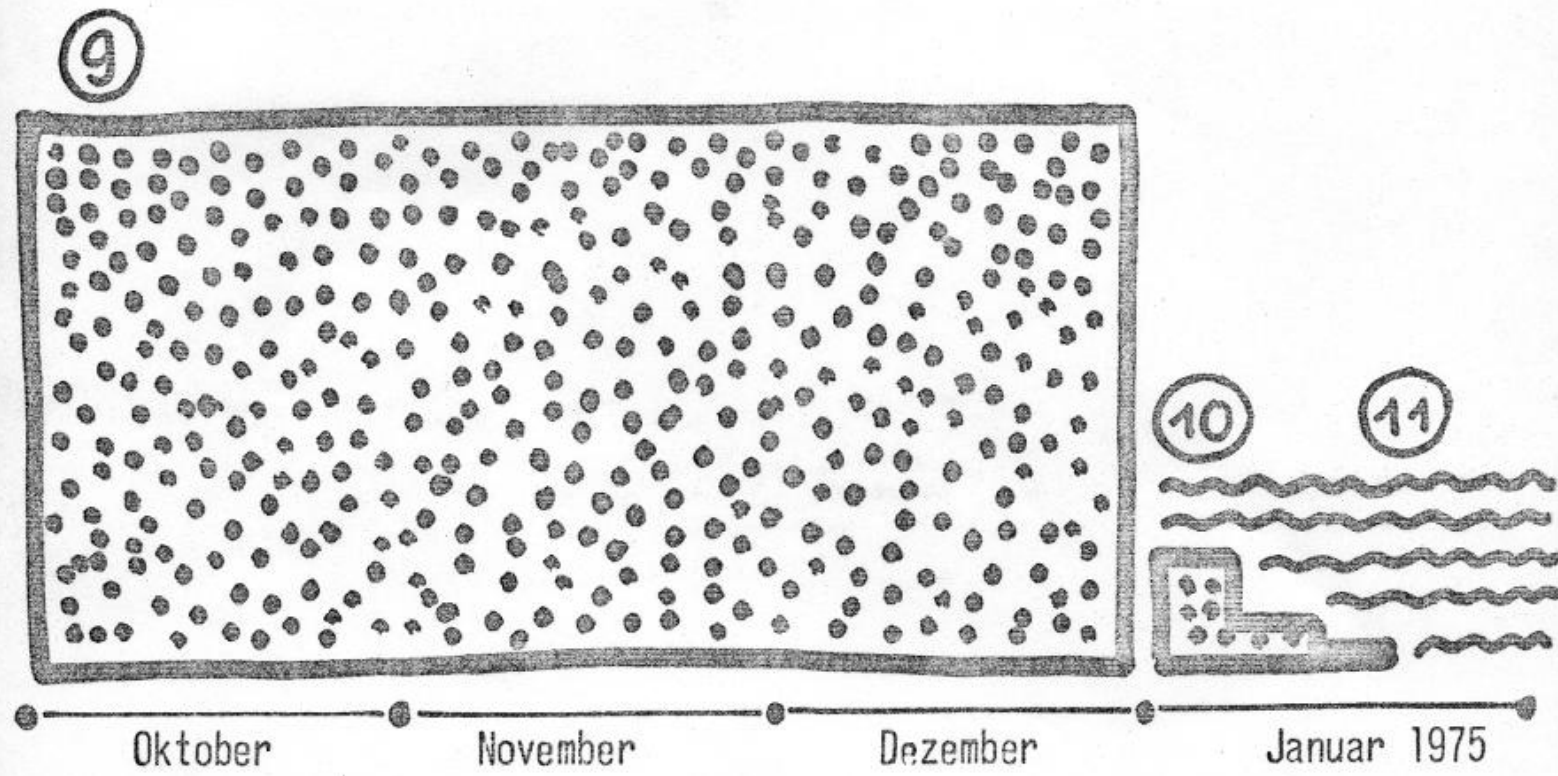
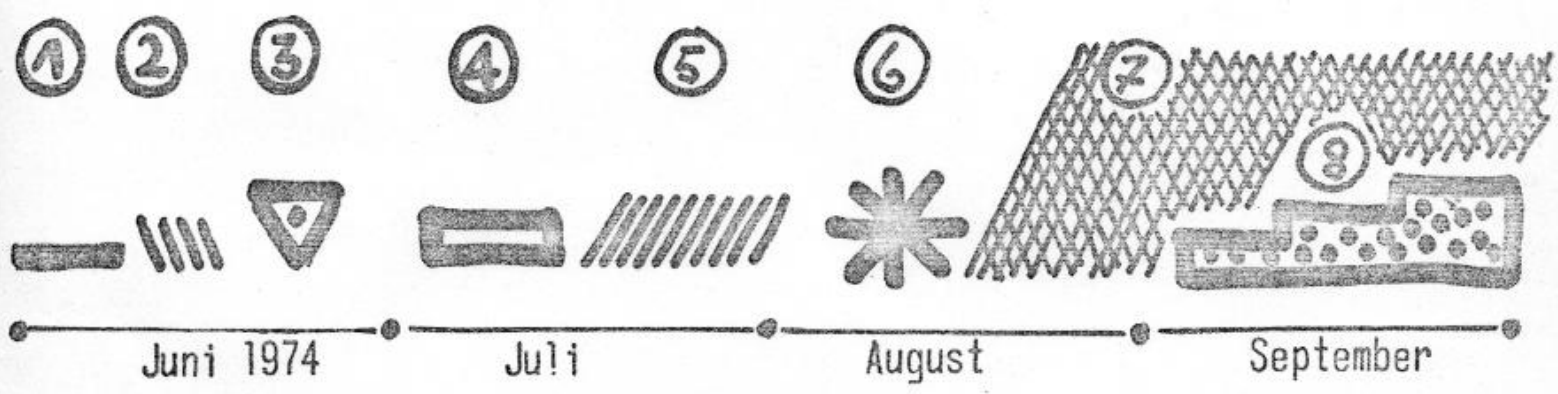


Leitungs-Organisation des Korps für Katastrophenhilfe im Ausland während der Aktionen Ende des Jahres 1974

Gesamtleitung SKH
-Leitungs-Stab verstärkt
durch
-Log.Stab Heimatbasis



Zeitlicher Ablauf von Planung, Vorbereitung und Einsatz des Korps im Rahmen der Dürrekatastrophenhilfe des Jahres 1974, 2.Hälfte.



- Legende:
- | | | | |
|---|--|----|--|
| 1 | Regierungskontakte | 6 | <u>Projekt- und Einsatzgenehmigung durch den Bundesrat</u> |
| 2 | Erarbeiten der Konzeption betr. regionaler Gewichtung. | 7 | Detail-Einsatzvorbereitungen |
| 3 | <u>Vorentscheid des Departementchefs</u> | 8 | Einsatz von vorbereitenden Voraus-Detachementen |
| 4 | Fach-Rekognosz. | 9 | <u>Einsatz des Gros</u> |
| 5 | Projektausarb. u. -Berechnung. | 10 | Liquidations- u. Uebergabe-Teams |
| | | 11 | Auswertung der Einsatz-Erfahrungen. |